

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 3 juillet 2018

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Point, Levesque, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

Pouvoirs : M. Duveau donne pouvoir à M. Vivion

Absents excusés : M. Bodin, Mmes Chevalier et Gaboriau

Affaires sociales

Présentation portail BL enfance - L'ensemble des familles a reçu les éléments nécessaires à la création d'un compte abonné. Chacun est invité à utiliser, dès maintenant, le nouvel espace afin de se familiariser avec le nouveau système avant la rentrée scolaire de septembre prochain. Certaines familles ont déjà fait la démarche.

Des essais ont été faits sur le poste de l'accueil afin que l'ensemble de la commission puisse visualiser l'application. L'utilisation est plus agréable sur un ordinateur que sur un smartphone.

Un mail sera envoyé aux familles en août afin de leur rappeler la nécessité de faire les inscriptions en ligne.

ALSH été 2018 - La commission a pris connaissance de l'ensemble des activités proposées par l'équipe d'animation. Le thème de cette année est « Le tour du monde en 25 jours ».

- Semaine 28 – L'Europe – Sortie au Tour de France à Cholet le 09/07
- Semaine 29 – L'Amérique – Sortie au Parc de la Vallée à Massais le 20/07
- Semaine 30 – L'Afrique – Sortie à Planète Sauvage à Port St Père le 26/07
- Semaine 34 – L'Asie – Sortie au Parc Oriental à Maulévrier le 24/08
- Semaine 35 – L'Océanie – Sortie vélo à Yzernay le 28/08 + sortie baignade (lieu à déterminer) le 30/08

Le nombre d'inscription est très important avec en moyenne pour le mois de juillet : 22 enfants la 1^{ère} semaine, 43 la 2^{ème} semaine et 36 la 3^{ème} semaine.

Les repas seront préparés par la P'tite Marmite sauf pour la semaine 34 où le restaurant est fermé. Il faudra voir avec Vival ou un autre prestataire (Esprit gourmand).

Le trampoline sera installé par les employés communaux. Deux tonnelles vont être achetées à RETIF pour que les enfants puissent déjeuner à l'ombre sur la cour. Prix : 983.88 € HT (rideaux et poids compris).

Compte tenu du nombre d'enfants, Angélique Jaunet, titulaire du BAFA, viendra en renfort certains jours. Des jeunes ont également été sollicités pour accompagner les enfants lors des sorties.

Animation repas des aînés le 21/10/2018 – la commission a retenu le devis de Maryline Rigaudeau pour l'animation du repas. Tarif : 475 € (avec un accordéoniste).

Fêtes des TAP – La fête a eu lieu le 28 juin 2018 en présence des enfants, des intervenants et de parents. Les retours sur ces 4 années sont très positifs et des félicitations sont adressées au personnel encadrant, administratif ainsi qu'à l'ensemble des intervenants.

Bâtiments communaux

Sèche-mains – Pour la totalité des salles :

- Le devis de GODRIE s'élève à 12 699.82 € HT.
- Le devis de CEPY s'élève à 13 832 € HT, après remise commerciale, le devis est arrêté à 13 200 € HT.

Malgré une différence de 500.18 € HT, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise CEPY car elle effectue beaucoup de dépannages en urgence qui ne sont pas facturés.

Mobilier hall accueil mairie – Le devis de CBS pour le remplacement du mobilier du hall d'entrée de la mairie est retenu pour un montant de 1 635.52 € HT. Il restera à voir le photomontage.

Maison de l'enfance – Suite à une demande pour l'installation d'un lave-vaisselle, la commission donne un avis favorable pour l'installation d'un lave-vaisselle.

Aires de jeux – Certains jeux sont en mauvais état (usure) et doivent être remplacés. Des devis sont en cours.

Salle de sport – Lors de la réunion pour le planning, il a été fait remarquer que le sol était toujours glissant. La commission propose de faire une étude de réfection de la salle : isolation, installation éventuelle de panneaux photovoltaïques.

Local des associations – Faire une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques au local des associations.

Nettoyage des salles après les locations – Suite aux problèmes rencontrés lors des arrêts de travail du personnel affecté au nettoyage, la commission propose de revoir l'organisation des locations de salles.

Salle St Jacques – Suite aux négociations pour les lots 11, 12 et 13 et au second appel d'offres pour les lots 4 et 7, les entreprises suivantes sont retenues :

Lot		Entreprise	Montant	Montant 1 ^{ère} offre	Gain
4	Couverture bac acier étanchéité	Batitech	17 052.66 €	17 830.66 €	
7	Doublage – cloisons sèches	ACR	12 985.27 €		
11	Plomberie	Boissinot	9 300.00 €	10 400.00 €	1 100.00 €
12	Électricité	Boissinot	16 100.00 €	16 450.00€	350.00 €
13	Chauffage – Ventilation	Boissinot	21 900.00 €	25 300.00 €	3 400.00 €

Le désamiantage a été réalisé le 22 juin 2018 par l'entreprise Justeau, les travaux débuteront le lundi 3 septembre 2018. Réunion de chantier le mardi 4 septembre 2018 à 8h30.

Le constat avant travaux, pour le mur entre la salle St Jacques et la propriété de M. et Mme Legeai-Grasset, sera réalisé le 06 juillet 2018 par Me Jolly, huissier de justice.

A noter que la ligne téléphonique de la Salle St Jacques a été résiliée.

Matériel – Faire un point sur le nombre de tables et de bancs qui sont loués aux particuliers. Voir si on peut demander un chèque de caution.

Voirie – Urbanisme

Sentiers de randonnées – Les travaux d'entretien réalisés par l'ADC ont débuté dans certaines communes.

Personnel communal – Suite aux divers entretiens réalisés par les adjoints, le conseil municipal décide de retenir le devis de M. Willy Lamotte, paysagiste. Il interviendra une journée par semaine au mois de juillet pour de l'entretien de terrain (désherbage, tonte, etc.). Tarif horaire : 35 €/heure.

Radar pédagogique

Dates	Emplacement	Vitesse moyenne km/h		Vitesse maximum Km/h		Véhicules par jour	
		Entrant	Sortant	Entrant	Sortant	Entrant	Sortant
06/06 au 18/06	Rue des chênes (impair)	29.21	29.23	60	88	76	81
19/06 au 03/07/2018	Rue des chênes (pair)	28.84	31.44	75	63	80	84

Sécurité – Dans le cadre de l'organisation des Cerquo'folies et du plan Vigipirate, les blocs des cases à gravier seront disposés à plusieurs endroits pour empêcher le passage de véhicules béliers. La circulation au centre-bourg sera totalement impossible du samedi 7 juillet à 18h au lundi 9 juillet à 9h. Durant cette période l'arrêt du bus sera transféré devant la bibliothèque.

Arrêt du bus – Les jeunes « squattent » les bancs devant la salle du bar et laissent les lieux dans un état déplorable, détrit, crachats, etc. Les bancs pourraient être enlevés pendant la période estivale mais ce serait dommage pour les promeneurs.

Agglomération du Choletais

Modification statutaire – Le conseil municipal approuve le projet de modification des statuts de l'ADC.

Prochaine réunion le jeudi 6 septembre 2018